

2. Mémo à l'attention des élèves

Inscription élèves CPGE Université De Pau et Pays de l'Adour



Pourquoi s'inscrire à l'université ?

Au-delà de l'obligation (Article L.612-3 du Code de l'Éducation), cette inscription permet de

- Favoriser les passerelles pour votre poursuite d'études en université
- Bénéficier des possibilités de validation de votre parcours en CPGE et l'attribution des ECTS correspondants par les commissions pédagogiques mixtes (lycée/université)
- Accéder à des ressources à l'étudiant (bibliothèque, ENT...)



Quelle démarche et à quel moment ?

1ère inscription en 1ère ou 2ème année

1. Payer la CVEC <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
2. Suivre la procédure d'inscription envoyée par mail début octobre
3. Activer son ENT une fois le mail de validation d'inscription reçu
4. Télécharger son certificat de scolarité sur l'ENT
5. Récupérer auprès de son lycée sa carte étudiant à partir de la mi-octobre

Réinscription

1. Payer la CVEC <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
2. Suivre la procédure d'inscription envoyée par mail à partir du 7 juillet
3. Activer son ENT une fois le mail de validation d'inscription reçu
4. Télécharger son certificat de scolarité sur l'ENT
5. Récupérer auprès de son lycée son sticker 2026-2027 à partir de la mi-octobre



Quels documents préparer ?

- Attestation CVEC
- Photo Identité de moins de 2ans (1^{ère} inscription)
- Responsabilité civile vie privée
- Copie document identité
- Formulaire engagement éthique
- Formulaire droit à l'image
- Formulaire enfant mineur (moins de 18ans au jour de l'inscription)
- Attestation de réussite (réinscription)
- Relevé de note du baccalauréat (1^{ère} année)



A quoi faire attention ?

- L'attestation de la CVEC est obligatoire pour tous les élèves 1ère et 2ème année et y compris pour les boursiers
- Un dossier incomplet retarde la validation de votre inscription.
- Ne pas attendre les derniers jours pour effectuer vos démarches.
- Consulter vos courriers indésirables/spam



Où me renseigner ?

- L'interlocuteur de votre lycée
- Hotline du 7 juillet au 15 septembre : 05 40 17 52 08



[Page internet dédiée aux inscriptions des CPGE](#)



UNIVERSITE DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR

Direction des Enseignements de la
Vie Étudiante (D.E.V.E)

Bâtiment vie étudiante

Avenue de l'Université - BP 540 - 640

<https://www.univ-pau.fr>